

Prendre en compte la situation globale des personnes réfugiées dans l'accompagnement à l'orientation

Intervenante

Morgane Senechal,
Responsable
pédagogique dans le
champ de la formation
linguistique

Dates et lieu

9,14, 17 et 24 juin
matin à distance

Durée

Cycle de 4 webinaires
de 1h à 1h30 chacun

Effectif

25 personnes
maximum

Coût

Prise en charge dans le
cadre du **Pacte**

Régional
d'Investissement dans
les Compétences

Depuis quelques années, les pouvoirs publics investissent massivement pour l'intégration des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI). Malgré l'émergence de nombreux dispositifs, il est difficile de faire reconnaître les compétences de ce public et d'impulser une réelle dynamique de parcours. Comment soutenir l'insertion des BPI, vers quels dispositifs les orienter, sur quels partenariats s'appuyer ? Ce cycle de 4 webinaires propose de donner quelques repères pour répondre à ces questions.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Les participants devront être dotés d'un ordinateur relativement récent avec accès Internet, webcam et idéalement casque-micro.

Publics visés

Professionnels du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) et de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les spécificités du public Bénéficiaire d'une Protection Internationale de manière à mieux identifier ses besoins, proposer un accompagnement adapté et prévenir les ruptures de parcours
- Fournir aux participants repères, outils, méthodes pour faciliter la conduite de leurs interventions auprès de ce public.

Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les procédures administratives qui encadrent l'installation des personnes sur le territoire français. Identifier les exigences des institutions dans le cadre du parcours d'intégration.
- Comprendre le rôle central des accompagnateurs sociaux dans la sécurisation des parcours et les spécificités des formations linguistiques financées par l'OFII. Appréhender la complémentarité entre les différents dispositifs de formation.
- Identifier les compétences attendues aux niveaux A1.1, A1, A2 et B1 du CECRL. Evaluer le niveau linguistique des publics accueillis.
- Mener des entretiens exploratoires auprès d'un public allophone. Identifier et faire verbaliser les compétences professionnelles de ce public.



Contenus

Webinaire 1 : Parcours administratif des Publics Bénéficiaires d'une protection (1h)

- Les conditions d'entrée en France
- Le droit d'asile
- Le guichet unique
- Les titres de séjour
- Le Contrat d'intégration républicaine
- Les procédures d'accès à la nationalité française

Webinaire 2 : Parcours formatif des publics BPI (1h)

- Les formations linguistiques dans le cadre du CIR
- Les dispositifs de formation de droit commun
- Corrélation entre niveau de langue et dispositifs de formation de droit commun

Webinaire 3 : les niveaux de langue du CECRL (1h30)

- Origine et Objectifs du CECRL
- L'échelle des niveaux
- Descripteurs généraux des 6 niveaux
- Caractéristiques du niveau A1.1
- Caractéristiques du niveau A1
- Caractéristiques du niveau A2
- Caractéristiques du niveau B1

Webinaire 4 : Identifier et valoriser les compétences des publics BPI (1h30)

- L'entretien exploratoire
- Communication interpersonnelle, interculturelle et non verbale
- Stratégies facilitant la communication
- Les représentations culturelles liées à l'emploi
- Outils favorisant la formulation des compétences (Zoom2Choose, Parl'Emploi, outils de l'AFIP)
- Focus sur les dispositifs AGIR14+ et HOPE

Modalités pédagogiques

Cycle de 4 webinaires proposés à partir de Microsoft Teams et associant aspects théoriques, illustration des notions abordées, échanges avec les participants (tchat) et sondages interactifs permettant d'évaluer les acquis (Microsoft Forms). Diffusion des supports de formation à l'issue de chaque webinaire (PPT et fiche ressources).

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis au début des webinaires 2, 3 et 4 (sondages interactifs en lien avec la thématique du webinaire précédent).

Un lien fourni par le Carif-Oref permet de mesurer, à chaud, la satisfaction des participants.

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation

Pour se préinscrire, remplir intégralement le bulletin d'inscription en ligne. Bien vérifier auparavant le public visé et les prérequis attendus.

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription. Nos locaux sont accessibles à tous types de handicap et nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation en étudiant ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Malyka Demeautis (mdemeautis@cariforefnormandie.fr ; ou Diana Llorente (dllorente@cariforefnormandie.fr) , référentes handicap pour le Carif-Oref de Normandie au 02.32.18.16.01, une permanence téléphonique se tient tous les mercredis de 10h à 12h.

Contact

Le service professionnalisation : 02 31 95 52 00 ou 02 35 73 77 82 -
professionnalisation@cariforefnormandie.fr

Justificatif remis

Une attestation de formation sera remise à toute personne ayant suivi intégralement la formation.